



LEGENDE

- Zone agglomérée du bourg
- Secteur d'équipement public
- Secteur d'extension à dominante d'habitat
- Secteur à vocation d'équipements publics et logements aidés
- Secteur viticole protégé
- Secteur naturel à valoriser
- Principe de voies de desserte
- Pas de passage viare possible
- Continuités piétonnes existantes ou à créer
- Zone naturelle sensible



LES GRAS MOUTONS

